

Motion relative aux revendications et mesures de simplification

La Chambre d'Agriculture de Lozère réunie en Session le 15 mars 2024 à Mende, sous la présidence de Madame Christine VALENTIN

VU la proposition de FDSEA / JA

CONSIDERANT

- ↗ Les difficultés de l'agriculture exprimées au travers de nombreuses manifestations ces derniers mois
- ↗ La faiblesse des résultats d'exploitation agricole depuis plus de dix ans
- ↗ La demande forte de simplifications administratives et réglementaires pour les agriculteurs, les OPA et même les administrations

DEMANDE

- ↗ Que le Gouvernement apporte des simplifications concrètes sur les thématiques économiques, politiques publiques, sociales, environnementales et sanitaires afin de permettre aux agriculteurs de se concentrer sur la production et l'économie d'entreprise.

Délibéré à Mende, le 15 mars 2024

La Présidente
Christine VALENTIN

